

Clamart, le 10 juin 2010

Communiqué de presse

Quartier gare : inauguration des nouvelles résidences de Clamart Habitat



Philippe Kaltenbach, Maire de Clamart, Vice-président du Conseil Régional, Président de Clamart Habitat inaugurerà samedi 12 juin deux programmes de 126 logements sociaux répartis sur deux résidences situées dans le quartier de la gare.

La résidence du Hêtre et la résidence des Leux, qui bénéficient des meilleures certifications environnementales, sont emblématiques de la politique volontariste de construction et de renouvellement du logement social menée sur la commune depuis une dizaine d'années.

Ainsi, pour favoriser la mixité sociale, ces résidences sont implantées dans des quartiers qui ne disposent d'offres à loyer accessible pour permettre aux familles qui ne peuvent plus assumer le coût d'un loyer dans le parc privé de demeurer dans leur quartier.

Chaque opération fait l'objet d'une attention particulière pour son intégration à l'habitat existant. La concertation avec les habitants du quartier est assurée à chaque étape de la réalisation du projet.

La résidence du Hêtre



La résidence du Hêtre, du nom de l'arbre remarquable situé devant sa façade, au niveau du 141 avenue Jean-Jaurès comprend un immeuble de 5 étages et 4 pavillons.

L'ensemble est constitué de 22 logements, d'un local d'activité (sage-femme) et d'une crèche parentale, la crèche « Pious-Pious ».

Les places de stationnement sont réparties sous le bâtiment.

L'ensemble est constitué de 20 logements en financement PLUS* et 2 logements en financement PLAI**.

Cette réalisation, signée Yves Bathellier, architecte clamartois, répond parfaitement aux critères environnementaux : chaufferie collective avec panneaux solaires, éclairage économe pour les parties communes... Cette opération fait l'objet d'une double certification

environnementale, « Habitat & environnement, millésime 2005 » et « Qualitel HPE 2000 ».

Outre la TNT, les locataires ont la possibilité de recevoir les programmes émis par les 3 satellites suivants : Arabsat, Astra et Hotbird.

Les locataires ont emménagé à partir d'octobre 2009.

Financements PLUS, PLAI, crèche et local d'activité	
Etat	499 441,97 €
Région	247 170,00 €
Département	169 133,00 €
Commune de Clamart	168 995,00 €
1% logement - CILGERE	240 000,00 €
Prêts - Caisse des dépôts	3 523 619,00 €
Clamart Habitat	711 542,00 €
Total	5 559 901,00 €

*Les financements PLUS sont destinés à loger des familles habituellement accueillies dans le logement social classique.

**Les financements PLAI sont destinés à loger des familles qui ont besoin d'un plus grand soutien de la part des pouvoirs publics.

La résidence des Leux



Conçue par le cabinet d'architectes Ameller et Dubois, associé à Yves Bathellier, la résidence se compose de 104 logements et d'une agence d'architecture répartis de la manière suivante : le 3, 5, 7 rue des Leux comprend 79 logements ; le 126 avenue Jean Jaurès dispose de 19 logements et une agence d'architecture et 6 logements pour le 126 bis avenue Jean Jaurès. 19 logements bénéficient d'un financement PLS*, 10 logements d'un financement PLAI** et 75 logements d'un financement PLUS***. Les places de stationnement nécessaires au projet sont réparties sous l'ensemble de l'opération.

La résidence, mise en location depuis mars 2010, bénéficie d'un jardin intérieur. En journée, le passage entre la rue des Leux et l'avenue Jean Jaurès est accessible aux riverains. L'opération a fait l'objet d'une double certification environnementale, « Habitat & environnement, millésime 2005 profil A » et « Qualitel HPE 2000 ». Le constructeur est la société SICRA.

Les atouts de la résidence :

- Isolation par l'extérieur qui supprime les ponts thermiques, et donc les déperditions.
- Toiture végétalisée qui permet une meilleure isolation mais aussi une limitation des rejets des eaux de pluie à l'égout.
- Mode de chauffage performant, avec une partie avec eau chaude sanitaire solaire.
- Accès à 4 satellites : Arabsat, Astra, Tursat et Hotbird.

Financements PLUS, PLAI et PLS	
Etat	1 258 704,00€
Région	1 069 010,00€
Département	812 313,00€
Commune de Clamart	715 005,00€
1% logement - CILGERE	880 000,00€
Prêts - Caisse des dépôts	13 611 476,00€
Clamart Habitat	1 018 831,00€
Total	19 365 340,00€

*Les financements PLUS sont destinés à loger des familles habituellement accueillies dans le logement social classique.

**Les financements PLAI sont destinés à loger des familles qui ont besoin d'un plus grand soutien de la part des pouvoirs publics.

***Les financements PLS sont destinés à financer des logements correspondant à des niveaux de loyers et de ressources supérieurs au prêt locatif à usage social (PLUS) dans des zones à marché tendu.

Clamart Habitat

Clamart Habitat, Office Public de l'Habitat de la Ville de Clamart, gère 4 042 logements locatifs situés sur la commune.

L'accroissement du parc locatif est en moyenne de 100 logements par an (construction, VEFA, etc.).

De 2002 à 2010, le développement du patrimoine a été de 562 nouveaux logements. Depuis 2006, les certifications « Qualitel - haute performance énergétique » et « Habitat & environnement » sont exigées pour toutes les nouvelles opérations de construction.

La réhabilitation du parc de logement et sa modernisation est en cours avec actuellement la réhabilitation des pièces humides et des ravalements sur la cité de Trivaux (1 200 logements), la mise en place d'un dispositif de tri sélectif par l'installation de conteneurs enterrés et la rénovation des cages d'escalier (Ensembles Plaine et Trivaux : 3 100 logements), la reprise de ravalements sur la cité de la Plaine.

Des enquêtes de satisfaction sont réalisées régulièrement en direction des locataires. Entre l'enquête de 2005 et celle de 2008, le score global de satisfaction est passé de 6,6 à 7,1 sur 10. Cette bonne appréciation de la gestion quotidienne de l'Office est une des meilleures de la Région Ile-de-France.

Le Président de Clamart Habitat est Philippe Kaltenbach, Maire de Clamart, Vice-Président du Conseil Régional.

Contact presse : Manuel Hernandez, 01 46 45 35 40, hernandezm@clamart-habitat.fr

Photos : Cyril Sancereau